
Communiqué de presse

Permis de chasser

REMISE OFFICIELLE DES PREMIERS PERMIS DE CHASSER SÉCURISÉS FABRIQUÉS PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE

Un nouveau permis de chasser au format carte bancaire depuis la rentrée.

Sécurité renforcée et présentation modernisée au format d'une carte bancaire pour les nouveaux titres permanents du permis de chasser et les autorisations de chasser accompagné. Ils sont fabriqués par l'Imprimerie Nationale et délivrés désormais par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage en lieu et place des préfetures. Disponible depuis le mois de septembre, ces nouveaux titres en matériau polycarbonate gravé au laser comportent, comme pour les passeports, une zone de lecture optique qui permet aux services de police d'automatiser les contrôles et de lutter plus efficacement contre la fraude. La simplification des démarches administratives et la rapidité de délivrance ont été le mot d'ordre pour ce partenariat. C'est dans cette logique que l'ONCFS et l'Imprimerie Nationale ont abouti à une solution de production centralisée des nouveaux titres permanents sécurisés.

Dans le cadre des nouvelles dispositions de délivrance du permis de chasser, mises en place par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, qui prend le relais des services préfectoraux, Jean-Pierre Poly, le Directeur Général, se félicite de la mise en œuvre de ces nouveaux titres permanents du permis de chasser par l'Imprimerie Nationale : « Avec la production et la personnalisation centralisées des nouveaux titres sur son site de haute sécurité, l'Imprimerie Nationale a atteint les objectifs que nous lui avons fixés au plan du renfort du niveau de sécurité des titres, de leur mode de délivrance ainsi que de leurs mutations physiques vers des titres plus modernes et dynamiques ».

Le Président de l'Imprimerie Nationale, Didier Trutt, se réjouit également d'annoncer la réalisation de nouveaux titres sécurisés majeurs fabriqués et personnalisés sur le site classé PSI de l'Imprimerie Nationale. Ceux-ci ont la particularité d'être les premiers titres français réalisés en polycarbonate gravé au laser : « Le partenariat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a été un facteur clé de réussite sur ce projet qui confirme le positionnement de l'Imprimerie Nationale comme leader des solutions innovantes d'authentification des personnes et des biens ».

L'Imprimerie Nationale : des missions de confiance

- 1. Documents d'identité :** réaliser, pour le compte de l'État, des titres sécurisés et personnalisés, permettant la protection de l'identité de chacun et l'authentification certaine des personnes et des biens.
- 2. Documents administratifs, fiscaux, bancaires, scolaires, de gestion et de communication :** fournir un produit imprimé clés en main en pilotant sa conception, sa composition, sa sécurisation, sa personnalisation, son impression, son façonnage, son stockage et sa distribution.
- 3. Documents électroniques :** accompagner, au travers d'une plate-forme de confiance, la dématérialisation en offrant des solutions sécurisées de gestion, d'hébergement, d'archivage et d'échanges de documents électroniques entre les entreprises et avec les administrations.